

EAU & SOLIDARITES INTERNATIONALES

**LES AGENCES DE L'EAU
AGISSENT POUR L'ACCÈS
UNIVERSEL AUX SERVICES
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT**

844 MILLIONS

de personnes n'ont toujours pas accès
à l'eau potable⁽²⁾

**PLUS DE
3,2 MILLIONS**

de morts par maladies infectieuses
d'origine hydrique
chaque année⁽¹⁾

15 MILLIONS

d'euros par an dédiés
par les agences de l'eau
à la solidarité internationale



ENJEUX

Les Nations Unies ont reconnu en 2010 « le droit à l'eau potable et à l'assainissement » comme un droit fondamental. Pourtant, dans le monde, plus de 2 milliards de personnes n'ont pas accès à un approvisionnement fiable en eau potable et 1 000 enfants meurent chaque jour de maladies hydriques.

C'est sur la base de ce constat que le 6^e Objectif de Développement Durable de l'ONU à l'horizon 2030 entend « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

En cohérence avec les orientations de la politique étrangère de la France et grâce au cadre d'intervention institué depuis 2005 par la loi « Oudin-Santini », les agences de l'eau mobilisent 1% de leur budget en faveur d'actions de solidarité internationale autour de l'eau : il s'agit d'accroître **l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène grâce à l'aide publique au développement pour les populations du monde qui en ont le plus besoin.**

EN CHIFFRES

L'AIDE INTERNATIONALE DES AGENCES DE L'EAU FRANÇAISES C'EST...



LA VISION PORTÉE PAR LES AGENCES DE L'EAU

PROMOUVOIR UNE GESTION INTÉGRÉE DE LA RESSOURCE EN EAU...

La politique de coopération internationale des agences de l'eau correspond à un modèle original et éprouvé. Elle vise ainsi à promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans l'optique d'une gestion durable et équitable de la ressource. Conçue à une échelle spatiale cohérente, le bassin versant, elle permet d'intégrer la multiplicité des enjeux (humains, environnementaux, socio-économiques) et des usages (besoins agricoles, industriels, énergétiques, domestiques...) à partir d'une démarche coordonnée et participative de l'ensemble des parties prenantes.

INCUBER ET AGIR EN PARTENARIAT.....

Le soutien des agences de l'eau aux projets de solidarité internationale favorise les partenariats entre acteurs français et étrangers, privilégiant l'engagement des collectivités et s'appuyant sur l'ancrage local des ONG. Au fil des décennies, les agences de l'eau ont tissé un réseau de partenaires en France et à l'étranger. C'est dans ce cadre qu'elles apportent un soutien sur-mesure aux collectivités territoriales françaises elles-mêmes engagées dans cette dynamique, dans une démarche de contractualisation.

AGIR DE FAÇON EFFICACE ET PÉRENNE

Pour s'inscrire dans la continuité, les projets de solidarité internationale sélectionnés doivent répondre aux facteurs de réussite sur le long terme : prise en compte de la participation locale pour la formulation des besoins et l'identification des solutions, constitution et formation de structures locales de gestion, sensibilisation des usagers, prise en compte des questions de maintenance, suivi et évaluation. La mobilisation de solutions fondées sur la nature et de réponses résilientes aux changements climatiques est également un facteur de durabilité.

AGIR VITE SOUS CLIMAT CHANGEANT

Sécheresses, inondations, phénomènes météorologiques violents... Le changement climatique augmente la vulnérabilité des pays concernés par la solidarité internationale, majoritairement les pays du sud. C'est donc une adaptation et une accélération des mesures déployées qui sont requises. L'enjeu pour les agences de l'eau est de parvenir à **initier des projets pleinement inscrits dans la transition écologique, capables de prendre de l'ampleur et d'avoir un véritable effet démultiplicateur.** Cela se traduit notamment par :

Une articulation entre la gestion institutionnelle et intégrée des ressources en eau et la réalisation opérationnelle de projets concrets auprès des populations

La recherche de dynamiques de coopérations porteuses d'ambitions et susceptibles d'être amplifiées par des programmes d'aide relevant d'importants bailleurs internationaux

L'ouverture à des solutions techniques et de gouvernance innovantes, notamment via le soutien à des opérations connexes aux services essentiels de l'eau et le rapprochement avec de nouveaux acteurs (grands groupes, start'up...)

LES LEVIERS D'ACTION

La coopération décentralisée et la solidarité internationale

Les agences de l'eau soutiennent financièrement et techniquement des projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement, portés par des collectivités et des associations de leur territoire.

La coopération institutionnelle

Les échanges institutionnels, techniques et scientifiques, avec des organismes de bassin ou des États étrangers, s'inscrivent dans une perspective de **gestion intégrée des ressources en eau** et d'adaptation au changement climatique, en capitalisant sur l'expertise des agences de l'eau acquise depuis plusieurs décennies dans leurs propres bassins.

L'action d'urgence

Lors de l'apparition d'une catastrophe naturelle majeure, les agences de l'eau peuvent, à titre exceptionnel, apporter un soutien financier rapide et ponctuel à des ONG spécialisées dans l'aide aux populations.

La participation aux grandes rencontres internationales

(Forums mondiaux de l'eau, Conférences des parties-COP-climat, biodiversité...) et animation de réseaux d'acteurs

227

actions de solidarité

autour de l'eau soutenues en 2018 par les agences de l'eau françaises

400 000

personnes qui ont accédé à un réseau d'assainissement

4 à 6

millions de personnes qui ont eu accès à l'eau potable sur 9 ans grâce aux actions soutenues par les agences de l'eau

LES AGENCES DE L'EAU AU CŒUR DES POLITIQUES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE SUR L'EAU

Une mobilisation internationale autour de principes fondateurs

En France, des engagements qui montrent la voie

RÉSOLUTION DE L'ONU

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement reconnu « droit fondamental, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme »

AGENDA 2030 DES NATIONS-UNIES

Objectif de Développement Durable n°6 : « garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et assainissement gérés de façon durable »

2005

LOI OUDIN-SANTINI autorise les collectivités territoriales et des agences de l'eau à mobiliser jusqu'à 1% de leur budget « eau et assainissement » en faveur de projets de coopération internationale

2010

2012

FORUM DE L'EAU À MARSEILLE
Les Présidents de Comités de bassin s'engagent à affecter 1% de leurs ressources à la coopération internationale

2015

PACTE DE PARIS POUR L'EAU SUITE À LA COP 21 pour permettre l'adaptation au changement climatique à l'échelle des bassins

2018

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT
Hausse des moyens consacrés à la solidarité internationale (cible de 0,55% du RNB en 2022)

L'ACTION DES AGENCES DE L'EAU S'INSCRIT DANS LE TEMPS, AU TRAVERS DE MULTIPLES ACTIONS

COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

Bassin du Stung-Sen au Cambodge

Agences de l'eau Rhin-Meuse et Loire-Bretagne

Le bassin de Stung Sen est l'un des affluents du lac Tonle Sap, le plus grand lac d'eau douce d'Asie du Sud. Depuis 2012, les agences de l'eau Rhin-Meuse et Loire-Bretagne interviennent sur le bassin versant du Stung Sen au Cambodge : elles proposent un appui technique à la mise en place d'une

gestion intégrée des ressources en eau. Cela s'est traduit par la mise en place d'un Comité de Bassin, des actions de formation, et l'élaboration d'un plan de gestion de l'eau avec un programme d'actions. Son articulation avec la mise en œuvre de projets de solidarité internationale a été engagée à travers l'équipement de 8 premiers villages accompagné de l'installation des premiers cadres d'une intercommunalité locale.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET SOLIDARITÉ

Fonds Eau de la Métropole de Lyon

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse

La Métropole de Lyon (69) se mobilise pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le monde, en particulier au travers d'un fonds de solidarité métropolitain : le « Fonds Eau ». Créé en 2004, il apporte un soutien financier à des associations et collectivités menant des projets dans 24 pays en développement.

De 2013 à 2018, le Fonds Eau a contribué à soutenir 110 projets, soit plus de 750 000 bénéficiaires dans 16 pays différents avec le soutien de l'agence de l'eau.

Engagement de la ville de Châtelleraut et de l'agglomération au Burkina Faso

Agence de l'eau Loire-Bretagne

Chaque année, la ville de Châtelleraut (86) et l'Agglomération consacrent, avec le concours de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, un budget d'environ 200 000 € à la solidarité internationale, notamment au Burkina Faso, avec la ville de Kaya au Sahel. Cette coopération s'attache à la mise en œuvre d'infrastructures avec un accompagnement durable. L'enjeu : pérenniser l'accès à l'eau et à l'assainissement et améliorer la gestion locale de l'eau pour un impact direct sur le quotidien des populations.

Copopération entre l'AIMF, le SIAAP et Vientiane au Laos

Agence de l'eau Seine-Normandie

Face au manque d'infrastructures d'assainissement de la capitale du Laos, l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP, 75) et la municipalité de Vientiane ont signé un protocole de coopération en 2016. Il a permis la structuration de la filière de gestion des boues de vidanges, la construction d'une station de traitement de ces boues, l'accompagnement des acteurs locaux dans l'exploitation, l'adoption d'une réglementation municipale. Avec de multiples bénéfices : meilleures conditions sanitaires de la population, protection de l'environnement, valorisation des produits pour l'agriculture.

Projet MOSIS sur le bassin versant du fleuve Sénégal

Agence de l'eau Adour-Garonne

Depuis 2017, l'agence de l'eau Adour-Garonne, soutient la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (47) qui a lancé le projet MOSIS (MONitoring and Survey of Irrigated Systems) sur le bassin versant du fleuve Sénégal. Couvrant 4 pays (Mali, Mauritanie, Guinée et Sénégal), ce territoire se caractérise par une forte activité agricole. Le projet répond à 3 objectifs : identifier les volumes prélevés, produire un service pérenne sur la base d'informations satellitaires, développer une plateforme web de cartographie partagée permettant de disposer d'informations et d'indicateurs spatialisés. C'est la disponibilité de l'eau douce qui est en jeu.

Association Les Perles du Faso au Burkina Faso

Agence de l'eau Artois-Picardie

L'association « les Perles du Faso » (62) accompagne les populations en situation précaire au Burkina Faso. En 2017, elle a sollicité l'agence de l'eau Artois-Picardie pour mener un programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la commune de Logoubou. Accompagnée du département du Pas-de-Calais et de la municipalité de Liévin, l'agence de l'eau a contribué à hauteur de 80% des coûts du projet. Ainsi, des forages et des latrines ont pu être installés à Logoubou. En France, les habitants et les enfants de la commune de Liévin ont été sensibilisés aux enjeux de l'eau potable et de l'assainissement.



Agence de l'eau
Adour-Garonne

90 Rue du Feretra
31078 Toulouse Cedex 4
www.eau-adour-garonne.fr

Agence de l'eau
Artois-Picardie

200 Rue Marceline
59508 Douai
Cedex 08
www.eau-artois-picardie.fr

Agence de l'eau
Loire-Bretagne

9 avenue Buffon
CS 36339
45063 Orléans Cedex 9
<https://eau.loire-bretagne.fr>

Agence de l'eau
Rhin-Meuse

Route de Lessy
BP 30019
57161 Moulins-Lès-Metz
www.eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau
Rhône-Méditerranée
Corse

2-4 allée de Lodz
69007 Lyon Cedex 7
www.eaurmc.fr

Agence de l'eau
Seine-Normandie

51 Rue Salvador Allende
92000 Nanterre
www.eau-seine-normandie.fr